

Département du Val d'Oise - Arrondissement de Sarcelles  
**SIECCAO**

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**

Séance du vendredi 2 avril 2021

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
32	17	20

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Sarcelles  
 Le :  
 Et  
 Publication ou notification du :

L'an 2021, le 2 avril à 16h00, le Comité Syndical du S.I.E.C.C.A.O. s'est réuni à la Maison du Village à Seugy, sous la présidence de Monsieur KRIEGUER Claude, Président du SIECCAO, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués le 26/03/2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège du SIECCAO le 26/03/2021.

**Présents** : M. KRIEGUER Claude, Président du SIECCAO, M. KUDLA Dominique, M. SABATIER Alain, M. DUPUIS Christophe, M. VINCENT Patrick, M. WHYTE Julien, M. VARON Bernard, M. RICHARD Philippe, M. GAY Jean-Paul, M. BOCQUET Jean-Charles, M. GUEDON Eric, M. DAUER Ivan, Mme BOCOBZA Sylvie, M. BOUFFLET Pierre, M. WROBLEWSLI Didier, M. COLLOBER Ernest, M. BELLELI Thierry

**Suppléants** : M. WROBLEWSLI Didier (de M. BIZERAY Jean-Jacques), M. COLLOBER Ernest (de M. GAUBOUR Jacques), M. BELLELI Thierry (de M. DUFLOS Jérémy).

**Excusés ayant donné procuration** : M. FONTAINE Pascal à M. VARON Bernard, M. BUISSON Jean-Michel à M. BELLELI Thierry, M. DREVILLE Gérard à M. BOCQUET Jean-Charles

**Excusés** : M. DUPONT Bernard, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. GAUBOUR Jacques, M. SOLER Patrick, M. BOUAFIA M'hamed

**Absents** : M. THERRY Eric, Mme LAURENT Catherine, M. MANSOUX Michel, M. FABRE Jacques, M. RIFFIER Gilles, M. DUFLOS Jérémy, M. BLANCHARD Philippe, M. DELECLUSE Thibault, M. FALLOT Frédéric, M. NIRO Eric

**Invités** : Mme ISAY-MULLER Sabine, M. SAKAYAN Marc, M. MICHEL Vincent, M. D'ALBOY Géraud

**A été nommé secrétaire** : M. BOCQUET Jean-Charles

D1-03-2021

**ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2020**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'adoption du Compte de Gestion ;

**Considérant** que le Compte de Gestion et le Compte Administratif de l'exercice 2019 ont été approuvés au cours de la séance du Comité Syndical du 5 mars 2020 par les délibérations n° D1-03-2020 et D2-03-2020 ;

**Vu** la reprise de ses écritures par Monsieur le Comptable du Trésor du montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 constituant la balance d'entrée 2020 ;

**Vu** la prise en charge de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement effectués en 2020 ;

**Vu** la réalisation de toutes les opérations d'ordre de l'exercice par Monsieur le Comptable du Trésor ;

**Vu** les états II-1 et II-2 du Compte de Gestion annexés à la présente délibération.

Accusé de réception en préfecture  
 095-200092054-20210402-D1-03-2021-DE  
 Date de télétransmission : 16/04/2021  
 Date de réception préfecture : 16/04/2021

**EXPOSE**

Le Compte de Gestion de l'année 2020 regroupe l'ensemble des documents qui justifient et résument la totalité des opérations exécutées sous la responsabilité de Monsieur le Comptable du Trésor.

Il doit être voté préalablement au Compte Administratif.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide :**

**DE STATUER** sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 ;

**D'ARRETER ET D'ADOPTER** les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état II-2 du Compte de Gestion :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2019	Part de 2019 affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020 (recettes – dépenses)	Résultat à la clôture de l'exercice 2020
Investissement	1 739 017,91 €	0,00 €	- 441 358,40 €	1 297 659,51 €
Fonctionnement	698 593,71€	0,00 €	396 398,03€	1 094 991,74€
Total	<b>2 437 611,62 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>- 44 960,37 €</b>	<b>2 392 651,25 €</b>

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme : le 13/04/2021

Monsieur Claude KRIEQUER, Président du SIECCAO

